GRAND ANGOULEME

**A V I S A L ' H A B I T A N T**

 CONTROLE DES BRANCHEMENTS D’ASSAINISSEMENT

 PAR DISPOSITIF FUMIGENE

 Dans le cadre de l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement des communes de GrandAngoulême, la société IRH-IC a été mandatée pour réaliser des contrôles de branchements par dispositif fumigène sur la commune de : **ANGOULEME – secteurs Bel Air, Lunesse, St Roch – une partie), zone située entre av du Maréchal Juin- bd des 7 Moines de Tiberine – rue de Limoges**

 Ces essais à la fumée se dérouleront entre le **10 et 12 mai 2021.**

**NATURE DE L'OPERATION**

 L'opération consiste à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement eaux usées afin d'en détecter les raccordements non conformes.

**Les apparitions de fumée se feront au niveau des évents et parfois au niveau de gouttières ou piège à eau.**

**Des intervenants de la société IRH et les services du Grand Angoulême seront à proximité en cas de doute sur l’origine de l’apparition de la fumée.**

**Le SDIS 16 sera mis au courant de toutes nos investigations.**

**RACCORDEMENTS NON CONFORMES**

 Ils sont la cause principale d'introduction d'eaux parasites lors de pluies abondantes.

 Ils provoquent des désordres sur :

1. Le fonctionnement des réseaux eaux usées en raison de mises en charge ;
2. Le fonctionnement de la station d'épuration.

**SECURITE ENTOURANT L'OPERATION**

 La fumée utilisée pour effectuer ce test n'est pas nocive, ne tâche pas, est inodore et se dissipe en peu de temps.

**DE LA FUMEE DANS VOTRE HABITATION**

 Pour éviter l'irruption de la fumée dans votre habitation au moment de l'opération, **assurez-vous qu'il y a de l'eau dans les siphons (en verser s'il y a lieu) et que ces derniers sont bien étanches**.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

LES SERVICES DE GRANDANGOULEME